

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 13 juin 2024
Rapporteur :
Madame Laurence VIGNON

N° 2

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 19/06/2024
- la transmission au contrôle de légalité le : 19/06/2024 (accusé de réception du 19/06/2024)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Conception réalisation d'une aire de glisse urbaine sur le site de Créac'h Gwen

Un marché sous la forme d'une conception réalisation a été conclu avec la société Territoire Skatepark dans le cadre de la réalisation d'une aire de glisse urbaine sur le site de Créac'h Gwen. Le présent rapport a pour objet de fixer le coût prévisionnel des travaux.

Un projet de glisse urbaine à l'échelle de Quimper a été lancé en 2021.

L'implantation de la nouvelle aire de glisse, suite au démontage de l'aire historique de la commune, a été acté sur le parc de sport et de loisirs de Créac'h Gwen, site de référence sur le territoire de la ville pour les activités de plein air, tant en loisirs qu'en compétitions.

Dans ce contexte, une consultation a été publiée en avril 2023 sous la forme d'un marché de conception-réalisation auquel 3 groupements ont répondu.

C'est le projet de la société Territoire Skatepark qui a été retenu et notifié fin juillet 2023.

La réunion de lancement s'est déroulée mi-octobre 2023. Elle regroupait le concepteur, la maîtrise d'ouvrage et la commission extramunicipale « Glisse Urbaine" afin de définir le travail collaboratif nécessaire pour une adaptation la plus pertinente possible de l'esquisse du projet.

L'accueil simultané du pratiquant débutant comme expert et une réponse à apporter aux multiples formes de pratique souhaitées (skateboard, trottinette, roller, BMX) ont été les axes de travail prédominants.

Dans cet objectif, la commission s'est réunie les 18 novembre 2023 et 22 février 2024 afin de finaliser l'esquisse dont le dessin définitif a été réceptionné par la collectivité fin mai.

Pour rappel, le skatepark qui sera de type béton quartzé sera éclairé via des projecteurs LED pour une pratique nocturne.

Le projet retenu répondra aux exigences fédérales pour recevoir des compétitions de niveau régional et national (classe B) et laissera une possibilité d'évolution de l'équipement vers un classement supérieur, d'extension ou une modification des pratiques.

D'autres évolutions, qui pourront venir ultérieurement sont intégrées au projet afin que ces éléments puissent s'inscrire facilement autour de l'aire de glisse, avec entre autres :

- un système de gradins. Un espace pour l'installation temporaire de gradins mobiles en cas d'événement, et déjà positionné sur le projet ;
- un petit local de stockage pour entreposer du petit matériel (de nettoyage, d'animation...);
- un auvent pour la protection des usagers quant aux différentes conditions climatiques (soleil, pluie, ...);
- des sanitaires ;
- une réflexion autour d'une couverture de tout ou partie de l'aire de glisse devra être intégrée.

Le projet dont la surface est de 1 500 m² est présenté en annexe.

Après de nombreux échanges et validations nécessaires, au stade de l'APD, le coût prévisionnel des travaux s'élève à 486 350 € HT (valeur juillet 2023)

Les travaux sont attendus pour le début du dernier trimestre 2024 et dureront 9 mois. La livraison est attendue pour l'été 2025.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1 - de prendre connaissance de l'état d'avancement du projet et des plans (annexe n°1) ;
- 2 - d'autoriser madame la maire à valider le coût prévisionnel définitif des travaux à 486 350 € HT valeur juillet 2023.